

SAC-110202
UNIVERSITÉ DE MONCTON
216^e séance du
SÉNAT ACADEMIQUE
Réunion extraordinaire
Le 2 février 2011
Par vidéoconférence

PRÉSENCES

MEMBRES

Hector Adégbidi, professeur	Edmundston	Hubert Noël, étudiant	Moncton
Marie-France Albert, professeure	Moncton	Alexandre Ouellet, étudiant	Moncton
Slimane Belbraouet, directeur	Moncton	Marie-Andrée Pelland, professeure	Moncton
Paul Bernier, professeur	Moncton	Jean-François Richard, doyen	Moncton
Jean-Marie Binot, doyen	Edmundston	Alain Roberge, bibliothécaire en chef	Moncton
Neil Boucher, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	Moncton	Edgar Robichaud, doyen	Shippagan
Raoul Boudreau, professeur	Moncton	Sylvie Robichaud-Ekstrand, directrice	Moncton
Paul-Émile Bourque, doyen	Moncton	Marie-Noëlle Ryan, professeure	Moncton
Michel Cardin, professeur	Moncton	Sid-Ahmed Selouani, professeur	Shippagan
Fatah Chetouane, professeur	Moncton	Odette Snow, doyenne	Moncton
Paul-André Chiasson, doyen	Moncton	John Tivendell, professeur	Moncton
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston		
Jacques Paul Couturier, doyen	Edmundston		
Étienne Dako, professeur	Moncton	INVITÉS ET INVITÉES	
Lise Dubois, doyenne	U de M	Paul Albert, vice-recteur Campus d'Edmundston	Edmundston
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Charles Gaucher, professeur	Moncton	S. Yvonne Chiasson, professeure à la retraite	Moncton
Justin Guitard, étudiant	Moncton	Nassir El-Jabi, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	
Mustapha Kardouchi, professeur	Moncton	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Michelle Landry, professeure	Shippagan	Pascal Robichaud, registraire	Moncton
Francis LeBlanc, doyen	Moncton	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice Campus de Shippagan	Shippagan
Alexandre Levasseur, étudiant	Edmundston	Gérard Snow, président d'assemblée	Moncton
Patrick Maltais, directeur général	U de M	Thérèse Thériault, directrice Service des communications	Moncton
France Marquis, professeure	Edmundston		
Isabelle McKee-Allain, doyenne	Moncton		
Blanca Navarro-Pardiñas, professeure	Edmundston		

ABSENCES MOTIVÉES : Sylvie Blain, Éric Hervet, Gaston LeBlanc et Valérie Noël

ABSENCE : Salem Lakhal

1.	OUVERTURE	3
2.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
3.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
4.	EXPOSÉ DU BUT DE LA RÉUNION	3
5.	RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES	3
6.	CRÉATION D'UN COMITÉ <i>AD HOC</i> CHARGÉ DE RÉVISER LES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	4
7.	CLÔTURE	6
	DOCUMENTS	7
	DOCUMENT A : Ordre du jour	A(1)
	DOCUMENT B : Lignes directrices pour la composition des comités <i>ad hoc</i> du Sénat académique	B(1)
	DOCUMENT C : Rapport du Comité <i>ad hoc</i> sur la viabilité des programmes et son impact sur l'avenir de l'Université de Moncton	C(1-3)

* Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexe du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>
- 2) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE

15 h 5 : Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres. Il déclare la réunion ouverte. Il nomme les personnes excusées.

Le président nomme les scrutatrices et les scrutateurs. Elles et ils sont :

- ▶ Campus de Moncton : Pascal Robichaud et Thérèse Thériault
- ▶ Campus d'Edmundston : Paul Albert
- ▶ Campus de Shippagan : Jocelyne Roy Vienneau

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Après avoir fait l'appel des noms, la secrétaire générale confirme que tout est en règle.

4. EXPOSÉ DU BUT DE LA RÉUNION

Il s'agit d'une réunion extraordinaire ayant deux points à l'ordre du jour, soit le Rapport du Comité de sélection des grades honorifiques et la création d'un comité *ad hoc* chargé de réviser les programmes d'études de l'Université de Moncton.

5. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES

Secrétaire générale : Au niveau de la procédure, on a demandé à des personnes dans tous les campus de distribuer le rapport. Ce rapport est hautement confidentiel. Il y aura une période de lecture et, par la suite, des bulletins de vote seront distribués. On a demandé à nos scrutatrices et scrutateurs dans nos campus de faire le compte et de le remettre à Louise Gautreau, secrétaire de monsieur Neil Boucher, qui remettra le tout au président d'assemblée. L'annonce des résultats se fera en temps et lieu au cours de la réunion.

Recteur et vice-chancelier : À ce jour, quatre personnes désignées pour la réception de grades honorifiques n'ont pas été en mesure de se présenter à une cérémonie de collation des diplômes pour recevoir cet honneur. Les personnes sont : Hélène Carrère d'Encausse (SAC-030307), Jean-Pierre Raffarin (SAC-030307), Louise Fréchette (SAC-041029) et Julie Payette (SAC-100203).

Dans le cas de Jean-Pierre Raffarin et de Julie Payette, il y a de fortes probabilités que ces personnes puissent participer à une cérémonie cette année.

Dans le cas d'Hélène Carrère d'Encausse et de Louise Fréchette, les dernières lettres de l'Université remontent en 2005 et 2006 respectivement. Devant cet état de fait, le Comité de sélection des grades honorifiques recommande que ces deux candidatures soient retirées de la liste des dossiers en attente.

Président d'assemblée : À noter qu'il n'y a pas de discussion sur le mérite des candidatures. Les questions, s'il y en a, ne concernent que la procédure.

À la suite d'une question portant sur les critères pour choisir la discipline dans laquelle le grade honorifique est décerné, le recteur et vice-chancelier explique qu'il n'y a pas de critères spécifiques. Le Comité de sélection des grades honorifiques étudie le dossier et attribue un champ qui correspond à l'ensemble du dossier de la candidate ou du candidat.

5. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES (suite)

Vote par scrutin secret sur les candidatures soumises dans le rapport.

Scrutateurs et scrutatrices :

- ▶ Campus de Moncton : Pascal Robichaud et Thérèse Thériault
- ▶ Campus d'Edmundston : Paul Albert
- ▶ Campus de Shippagan : Jocelyne Roy Vienneau

Résultat du scrutin secret : Les sept candidates et candidats ont obtenu les voix requises.

Doctorats honorifiques

Jacques Diouf (Edmundston), doctorat *honoris causa* ès sciences

James D. Irving (Moncton), doctorat *honoris causa* en administration des affaires

Suzie LeBlanc (Moncton), doctorat *honoris causa* en musique

John Ralston Saul (Moncton), doctorat *honoris causa* ès lettres

Professeure et professeurs émérites

Réal Allard, professeur émérite en sciences de l'éducation

Roger Bourque, professeur émérite en administration des affaires

Catalina Ferrer, professeure émérite en sciences de l'éducation

R : 01-SAC-110202

Marie-France Albert, appuyée par Justin Guitard, propose :

« *Que les bulletins de vote soient détruits.* »

Vote sur R01	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

R : 02-SAC-110202

Neil Boucher, appuyé par Marie-France Albert, propose :

Attendu que Hélène Carrère d'Encausse et Louise Fréchette, personnes désignées pour la réception d'un grade honorifique, n'ont pas été en mesure de se présenter à une cérémonie de Collation des diplômes pour recevoir cet honneur :

« *Que les candidatures de Hélène Carrère d'Encausse et de Louise Fréchette pour l'attribution d'un grade honorifique soient retirées de la liste des dossiers en attente.* »

Vote sur R02	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

6. CRÉATION D'UN COMITÉ *AD HOC* CHARGÉ DE RÉVISER LES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON
Voir le Document B, p. 1 et le Document C, p. 1-3

Le recteur et vice-chancelier rappelle l'importance du dossier portant sur la viabilité des programmes et leur impact sur l'Université de Moncton. Il rappelle aussi qu'une des recommandations adoptées à la dernière réunion du Sénat académique nécessite la création d'un comité *ad hoc* chargé de la révision des programmes d'études.

Le recteur et vice-chancelier note que ce comité aura une tâche importante et il sera appuyé dans sa démarche d'un secrétariat à temps partiel.

6. CRÉATION D'UN COMITÉ *AD HOC* CHARGÉ DE RÉVISER LES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (suite)

R : 05-SAC-110202 (suite)

Francis LeBlanc
(Discipline fondamentale)

Proposé par Paul-André Chiasson

Vote par scrutin secret.

Scrutateurs et scrutatrices :

- ▶ Campus de Moncton : Pascal Robichaud et Thérèse Thériault
 - ▶ Campus d'Edmundston : Paul Albert
 - ▶ Campus de Shippagan : Jocelyne Roy Vienneau

Jean-François Richard, André Leclerc, Michelle Landry, Michel Cardin, Isabelle LeBlanc et Francis LeBlanc sont nommés membres du Comité *ad hoc* chargé de réviser les programmes d'études de l'Université de Moncton.

R : 06-SAC-110202

Fatah Chetouane, appuyé par Paul-André Chiasson, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

7. CLÔTURE

La séance est levée à 16 h 45.

Contresigné le _____

Yvon Fontaine, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale